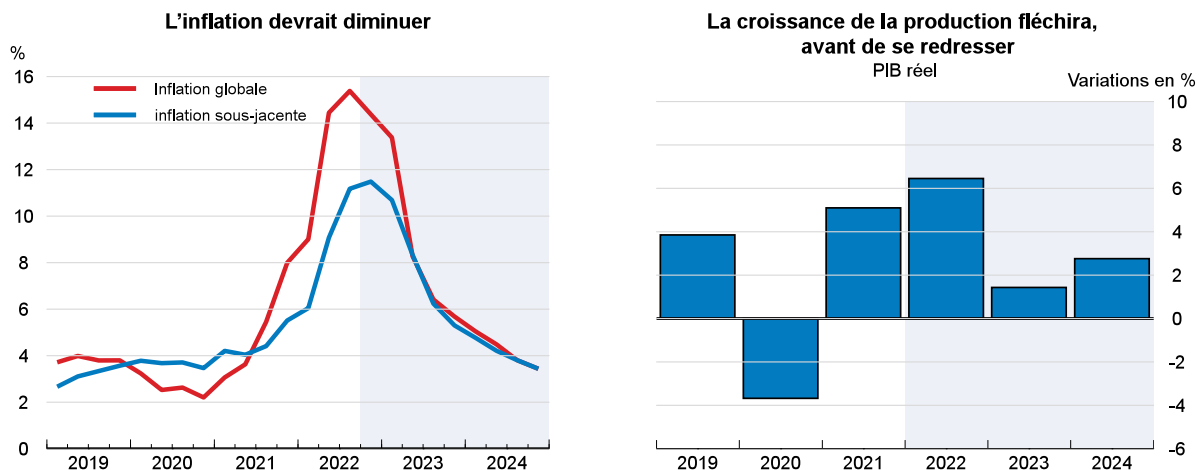


Roumanie

La production devrait augmenter de 6.5 % en 2022, ce qui tient dans une marge mesurée au vigoureux rebond de l'économie observé en début d'année, après la crise liée au COVID-19. Au second semestre de 2022, la croissance trimestrielle est freinée par les effets de la forte inflation sur la consommation et la diminution de la demande étrangère d'exportations. La croissance de la production se raffermira progressivement à mesure que ces effets se dissiperont. L'augmentation des apports de fonds de l'UE donnera un coup de fouet supplémentaire à l'investissement. La croissance du PIB réel devrait s'établir à 1.4 % en 2023 et à 2.8 % en 2024. L'incertitude que fait planer la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine sur les prix des matières premières et les approvisionnements énergétiques constitue un risque majeur.

Dans la mesure où l'inflation globale, mesurée par les prix à la consommation, devrait s'établir à 13.3 % en 2022, il faudrait que le resserrement de la politique monétaire se poursuive pour réancrer les anticipations d'inflation et ramener l'inflation vers l'objectif visé. L'assainissement des finances publiques devrait se poursuivre en 2023 et 2024. Le gouvernement devrait cibler les aides liées au coût de la vie sur les ménages à faible revenu. Un élargissement de l'assiette fiscale sera nécessaire à moyen terme. Les autorités doivent s'attacher en priorité à verdir le mix énergétique et à réaliser des gains d'efficacité énergétique, en particulier dans le secteur du logement.

Roumanie



Source : Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 112.

StatLink  <https://stat.link/jotrdz>

Roumanie : Demande, production et prix


| | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |
|---|--------------------------------------|---|------|------|------|------|
| | Prix courants milliards de RON | Pourcentage de variation, en volume (prix de 2010) | | | | |
| Roumanie | | | | | | |
| PIB aux prix du marché | 1 063.8 | -3.7 | 5.1 | 6.5 | 1.4 | 2.8 |
| Consommation privée | 662.5 | -3.9 | 7.1 | 5.9 | 1.5 | 2.0 |
| Consommation publique | 186.6 | 1.1 | 0.4 | 0.4 | 2.3 | 2.5 |
| Formation brute de capital fixe | 244.5 | 1.1 | 2.9 | 4.4 | 3.7 | 4.0 |
| Demande intérieure finale | 1 093.5 | -1.8 | 4.9 | 4.6 | 2.1 | 2.6 |
| Variation des stocks ¹ | 13.9 | -0.6 | 1.1 | 2.1 | -1.0 | 0.0 |
| Demande intérieure totale | 1 107.4 | -2.3 | 6.0 | 6.5 | 1.1 | 2.5 |
| Exportations de biens et services | 427.6 | -9.5 | 12.5 | 6.5 | 1.7 | 3.1 |
| Importations de biens et services | 471.3 | -5.2 | 14.6 | 6.6 | 1.0 | 2.4 |
| Exportations nettes ¹ | -43.6 | -1.5 | -1.4 | -0.4 | 0.2 | 0.1 |
| <i>Pour mémoire</i> | | | | | | |
| Déflateur du PIB | — | 4.1 | 5.4 | 15.8 | 8.0 | 4.6 |
| Indice des prix à la consommation harmonisé | — | 2.6 | 5.0 | 13.3 | 8.3 | 4.2 |
| IPC sous-jacent ² | — | 3.7 | 4.5 | 9.5 | 7.6 | 4.0 |
| Taux de chômage (% de la population active) | — | 6.1 | 5.6 | 5.5 | 6.1 | 6.1 |
| Solde financier des administrations publiques (% du PIB) | — | -9.2 | -7.1 | -6.3 | -6.0 | -5.5 |
| Dette brute des administrations publiques (% du PIB) | — | 58.9 | 57.6 | 57.9 | 61.1 | 64.1 |
| Dette brute des administrations publiques, définition Maastricht ³ (% du PIB) | — | 46.9 | 48.9 | 49.2 | 52.3 | 55.4 |
| Balance des opérations courantes (% du PIB) | — | -4.9 | -7.3 | -8.4 | -7.8 | -7.2 |

1. Contributions aux variations du PIB en volume, montant effectif pour la première colonne.

2. Indice des prix à la consommation hors produits alimentaires et énergie.

3. Selon la définition de Maastricht, la dette des administrations publiques comprend uniquement les crédits, les titres de créance et les numéraires et dépôts, la dette étant exprimée en valeur nominale et non à sa valeur de marché.

Source: Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 112.

StatLink  <https://stat.link/f30gpw>

La hausse des taux d'intérêt et une mauvaise récolte pèsent sur l'activité économique

La forte croissance du PIB au premier semestre de 2022, alimentée par la consommation des ménages et les exportations, s'est traduite par une baisse du chômage. Le taux de chômage a continué à reculer pendant l'été pour s'établir à 5.2 % en septembre. La croissance de la production montre des signes d'essoufflement. La production industrielle a baissé de 1 % en août (en glissement annuel) et l'on estime que la récolte de céréales a diminué de 25 % par rapport à 2021 en raison de la sécheresse. L'inflation globale a atteint 15.3 % en octobre (en glissement annuel). Au cours des derniers mois, la hausse des prix des produits alimentaires a continué de s'accroître, tandis que celle d'autres composantes de l'indice des prix à la consommation a ralenti.

La Roumanie entretient des liens commerciaux et financiers directs limités avec la Russie et l'Ukraine. En 2020, 1 % de ses exportations était destiné à l'Ukraine, et 1.6 % à la Russie. Environ 70 % de la consommation d'énergie du pays sont couverts par la production nationale, et approximativement un quart de cette consommation correspond à des énergies renouvelables. La Roumanie a par ailleurs commencé à produire du gaz naturel en mer Noire. Néanmoins, son intégration aux marchés européens du pétrole et du gaz signifie qu'elle est confrontée comme les autres pays du continent à la forte incertitude qui entoure

l'évolution future des approvisionnements en énergie et de son prix. En septembre 2022, environ 1.3 million de passages de frontière directs de l'Ukraine vers la Roumanie avaient été dénombrés, auxquels s'ajoutaient les arrivées via la Moldavie. La plupart des réfugiés arrivant en Roumanie sont en transit vers d'autres pays ; d'après les estimations des Nations Unies, environ 80 000 personnes (l'équivalent de 0.4 % de la population nationale) sont restées sur le territoire roumain.

L'orientation de la politique monétaire s'est durcie

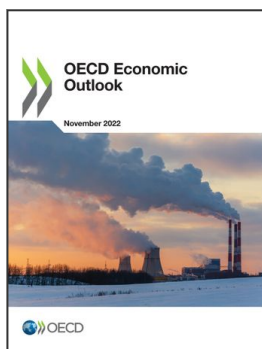
Face aux tensions inflationnistes, la banque centrale a relevé son taux directeur, qui est passé de 1.5 % à la fin de l'année dernière à 6.75 % en novembre. On s'attend maintenant à ce que ce taux reste inchangé jusqu'à la fin de 2024. Les dépenses budgétaires sont tirées vers le haut par les mesures prises pour préserver le pouvoir d'achat des consommateurs, notamment par le plafonnement des prix de l'électricité et du gaz en vigueur jusqu'en août 2023. Ces mesures représentent des dépenses de l'ordre de 1.5 % du PIB. Le déficit budgétaire devrait néanmoins se contracter. Concernant 2022, la forte croissance de l'activité économique enregistrée au premier semestre et la suppression des mesures de soutien liées au COVID-19 compensent largement les aides relatives aux factures énergétiques. Le déficit devrait continuer de diminuer en 2023 et 2024, compte tenu de la réduction des dépenses d'aide et de la reprise de l'activité économique. Un tiers environ des fonds disponibles au titre du plan de relance « Next Generation EU » devraient être mobilisés d'ici à la fin de 2024.

La croissance va ralentir, avant de se redresser progressivement

La croissance va ralentir, passant de 6.5 % en 2022 à 1.4 % en 2023, en raison du fléchissement de la consommation des ménages et de la demande extérieure. L'inflation devrait refluer sous l'effet d'une détente des prix du pétrole et des produits alimentaires, conjuguée à une hausse du taux de chômage. Elle devrait atteindre la limite haute de la fourchette retenue comme objectif par la banque centrale (définie par un taux de 2.5 % assorti d'une marge de fluctuation de +/-1 point de pourcentage) en 2024. Les premières baisses de taux directeur devraient intervenir à la fin 2024. L'incertitude qui entoure l'évolution future des prix des matières premières et les approvisionnements énergétiques constituent des risques majeurs. L'ampleur persistante du déficit commercial reste préoccupante, même s'il est financé dans une large mesure par l'investissement direct étranger et les fonds de l'UE. Cela étant, une absorption plus rapide des fonds de l'UE renforcerait l'activité.

Une réforme des impôts pourrait permettre d'améliorer la situation des finances publiques et de réduire les inégalités

Les autorités devront continuer d'adapter la politique macroéconomique à l'évolution des circonstances, tandis qu'elles s'efforceront de faire baisser l'inflation tout en évitant une récession économique majeure. À moyen terme, élargir la base d'imposition, notamment en éliminant des exonérations et des dispositions fiscales spéciales, améliorerait la viabilité des finances publiques et l'équité du système fiscal. Pour rehausser le niveau de vie et réduire les disparités, notamment entre régions, il faudra élargir la couverture de l'aide sociale et améliorer sa qualité, intensifier la lutte contre la corruption, et investir davantage dans les infrastructures. Un renforcement de la capacité d'absorption des fonds de l'UE favoriserait cet accroissement de l'investissement en infrastructures. Rehausser le taux d'utilisation des fonds de l'UE faciliterait également la transition écologique, notamment en accélérant la rénovation des bâtiments et l'investissement dans les énergies renouvelables.



Extrait de :
OECD Economic Outlook, Volume 2022 Issue 2

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/f6da2159-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2022), « Roumanie », dans *OECD Economic Outlook, Volume 2022 Issue 2*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/de99ca48-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.